L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Demande de codirection de thèse destinée à l'EHESS

ecole.doc@ehess.fr

La codirection doit être soigneusement distinguée de la cotutelle internationale. Ainsi, elle ne donne pas lieu à la délivrance de deux diplômes de doctorat, ni à la délivrance conjointe d'un même diplôme par deux établissements. Les doctorants auront une inscription principale dans un seul établissement, qui délivrera le diplôme de doctorat.

La codirection n'est pas de droit et doit être légitime scientifiquement :

- elle doit traduire une complémentarité des domaines ou champs de compétence des codirecteurs : la demande devra être argumentée.
- la demande doit également prendre en compte l'intérêt réel du doctorant, pour lequel la codirection devrait se traduire par une circulation entre plusieurs milieux de recherche non redondants : cette circulation sera-t-elle effective, bénéfique ?
- compte tenu de ces éléments, la codirection ne doit pas être acquise une fois pour toute et peut être sujette à révision ou à abandon.

La codirection peut s'appliquer à l'intérieur des formations doctorales de l'EHESS.

Les fonctions de codirecteurs peuvent être exercées :

- par les professeurs et assimilés ou par des enseignants de rang équivalent ; par des personnels des établissements d'enseignement supérieur, des organismes publics de recherche et des fondations **habilités à diriger des recherches**.
- Par les maîtres de conférences de l'EHESS (ou les personnels de rang équivalent, membres statutaires d'un centre de l'EHESS), non titulaires de l'HDR, à condition que le directeur principal soit un enseignant de rang A ou titulaire d'une HDR.

Doctorant(e) concerné(e) : .....

Intitulé de la thèse : .....

.....

Motif(s) de la demande *(à remplir par l'étudiant(e). Peut faire l'objet d'une annexe)* : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date |_|_|_|_|_|_| Signature du/de la doctorant(e) :

Texte approuvé par le Conseil scientifique du 6 février 2007.

Directeur/Directrice de thèse : NOM/Prénom : .....

Grade : ..... Possédez-vous une HDR : ☐ oui ☐ Non

Établissement : .....

Laboratoire de rattachement : ..... Courriel : ..... @ .....

Avis motivé : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date |__|__|__|__|__|__|__|__| Signature :

Codirecteur/Codirectrice de thèse : NOM/Prénom : .....

Grade : ..... Possédez-vous une HDR : ☐ oui * ☐ Non

Établissement : .....

Laboratoire de rattachement : ..... Courriel : ..... @ .....

Avis motivé : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date |__|__|__|__|__|__|__|__| Signature :

* Joindre une attestation de HDR.

Décision du Président de l'EHESS : .....

Codirection acceptée ☐ **Codirection refusée ☐**

Avis motivé en cas de refus : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date |__|__|__|__|__|__|__|__| Signature :